



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**PROJET DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE RURALES (PMCR)**

**FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE**

**Don n° D4120-GN**

**AVIS DE REVRUTEMENT AU POSTE DE COORDONNATEUR DU PROJET  
PMCR**

**I. Contexte**

Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 consacrait le domaine Agricole comme secteur clé pour les investissements, compte tenu de l'importance du potentiel dont dispose le pays. Cependant, malgré ce riche potentiel agricole, la République de Guinée est confrontée à des défis majeurs tels que la valorisation de la production agricole, et leur mise en marché.

A ce titre que le Gouvernement Guinéen a sollicité et obtenu, dans le cadre de Partenariat Pays (CPP) avec le Groupe de la Banque Mondiale, pour la période 2018-2023, le financement du Projet de Mobilité et Connectivité Rurales (PMCR) pour améliorer et soutenir l'accès des populations aux marchés et aux services de base.

Le PMCR est préparé au même moment que le Projet de Développement Agricole Intégré (PDAIG) et le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) avec des objectifs de développement parfaitement complémentaires.

Pour la mise en œuvre du PMCR, le Gouvernement Guinéen et le Groupe de la Banque Mondiale prévoient le recrutement d'un Coordinateur de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

**II. Présentation du PMCR**

La mise en œuvre du Projet de Connectivité et Mobilité Rurales pour une durée de cinq (5) ans, s'articule autour des composantes suivantes :

**Composante 1 : Travaux de réhabilitation des routes rurales**

Le Projet a sélectionné six (6) des dix (10) préfectures du PDAIG comme zone d'intervention prioritaire : Boké, Dubreka, Coyah, Pita, Labé et Dalaba. Le projet est censé financer la réhabilitation d'environ 800 kilomètres de routes rurales dans ces six préfectures. Cela représente environ 25 % du réseau routier rural total dans cette zone.

***Sous-composante 1.1 : Etudes préparatoires et techniques de réhabilitation des routes rurales.***

Études préparatoires et autres études techniques à mener pendant la préparation ou la mise en œuvre du projet, y compris le soutien à l'évaluation environnementale et sociale, la compréhension de ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour faire face aux changements climatiques et les études techniques complémentaires pour les routes, ponts et autres structures qui n'ont pas été couvertes dans le projet PASA-G.

***Sous-composante 1.2 : Travaux de réhabilitation des routes rurales.***

Travaux de génie civil pour réhabiliter les routes rurales existantes afin d'obtenir des routes toutes saisons améliorées pour respecter les normes techniques définies, y compris l'affectation d'une partie des coûts des travaux à l'atténuation des impacts du changement climatique. Une conception technologique novatrice visant à améliorer la viabilité et la durabilité des routes rurales est à l'étude, sur la base d'une expertise technique indépendante financée pendant la préparation du projet.

### ***Sous-composante 1.3 : Petites installations communes***

De petites installations communes à construire ou à améliorer ont été identifiées lors de la préparation du projet. Il s'agit, entre autres, d'installations de production agricole (stockage) et d'installations de forage qui pourraient être facilement construites ou réhabilitées de manière complémentaire le long de la route. Les installations et l'équipement favoriseront si possible l'utilisation de technologies nouvelles pour préserver les ressources naturelles et réduire les émissions de GES. Les femmes seront délibérément ciblées dans la fourniture de ces services.

## **Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles pour l'entretien et la sécurité routière.**

### ***Sous-composante 2.1 : Gestion du patrimoine routier***

### ***Sous-composante 2.2: Entretien des routes rurales***

### ***Sous-composante 2.3 : Sécurité routière.***

## **Composante 3 : Gestion du projet.**

Cette composante vise à faire en sorte que le projet soit géré et suivi de manière efficace et que les performances et les résultats fassent l'objet d'un suivi attentif de la part de l'UGP et des agents d'exécution. Elle est divisée en quatre sous-composantes :

### ***Sous-composante 3.1 : coûts opérationnels de l'UGP pour la coordination et la gestion, y compris les coûts de personnel***

Cette sous-composante finance la gestion du projet et les activités de coordination, y compris (i) les salaires du personnel clé de l'unité de gestion du projet ; (ii) les audits financiers externes ; (iii) les coûts opérationnels de l'unité de coordination du projet ; (iv) l'acquisition de fournitures, matériels et la logistique pour l'unité de coordination du projet.

### ***Sous-composante 3.2 : suivi et l'évaluation***

Cette sous-composante soutiendra les activités de suivi et évaluation de la PIU, y compris les technologies de mise en œuvre intelligentes telles que la représentation cartographique géo référencée des routes planifiées et remises en état, etc.

### ***Sous-composante 3.3 : indemnisation***

Les pouvoirs publics ont demandé à la Banque d'inclure le coût d'indemnisation des personnes touchées dans le budget du projet, en raison de ressources financières limitées, ce qui a été inclus dans une composante spécifique dans la conception du projet afin de s'assurer que toutes les personnes affectées par le projet soient indemnisées de manière égale et équitable pour leur perte, conformément aux politiques de la Banque.

### ***Sous-composante 3.4 : Engagement citoyen, consultations et communication.***

Cette sous-composante soutiendra la participation des bénéficiaires et le retour d'expérience pendant la préparation et mise en œuvre du projet à travers la mise en place d'un processus de participation citoyenne basé sur l'approche du PACV.

## **Composante 4 : Intervention d'urgence contingente**

Cette composante, connue sous le nom de Composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) du Mécanisme d'intervention immédiate (MIR), peut être activée si le besoin se fait sentir de rediriger certaines ressources du projet pour répondre à une urgence. Un manuel opérationnel du mécanisme de réponse immédiate devra être préparé séparément et approuvé par la Banque mondiale, conformément aux directives de la Banque pour les projets d'investissement.

### III. Bénéficiaires du projet

**Les bénéficiaires directs sont les communautés locales** situées dans les zones d'intervention. Elles bénéficieront d'un meilleur accès aux marchés et aux services sociaux, y compris les écoles, les centres de soins de santé et autres installations rurales.

**Les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires** bénéficieront de routes améliorées qui permettront une meilleure évacuation des produits vers les marchés ou les installations de transformation ou de stockage.

**Les femmes sont des bénéficiaires ciblées du projet.** L'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des routes rurales augmentera la productivité agricole et facilitera les activités de commercialisation pour les femmes qui tirent une part importante de leurs revenus du secteur agricole. Les femmes bénéficieront également des possibilités d'emploi supplémentaires créées par les activités communautaires d'entretien routier proposées dans le cadre du projet et de leur participation aux CVEP.

### IV. FONCTIONS ESSENTIELLES

- Assurer la mise en œuvre du projet conformément à l'Accord de Financement et au document d'évaluation du projet ;
- Gérer activement le fonctionnement, les opérations et le personnel et ou experts associés à l'Unité de Gestion du projet ;
- Coordonner la mise en œuvre des activités sur l'ensemble des composantes du projet et animer l'ensemble des acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet ;
- Assurer la gestion quotidienne du Projet et la coordination technique avec les différents acteurs du projet
- Assurer la qualité et la conformité des activités du projet aux procédures de l'IDA tels que consignés dans l'accord de financement du projet ;
- Assurer l'élaboration, le développement et l'exécution du plan de travail et budget annuels (PTBA) ;
- Valider les plans d'actions hebdomadaire et mensuel avec l'équipe ;
- Être le point focal des relations administratives et fiduciaires et légales vis-à-vis des structures bénéficiaires du projet, les ministères sectoriels parties prenantes, et l'IDA ;
- Superviser la préparation et le déroulement des missions de supervision de l'IDA ;
- Préparer et coordonner les réunions du comité de pilotage du projet, du comité technique, et appuyer les structures de mise en œuvre des différentes composantes du projet ;
- Représenter le projet et gérer son patrimoine ;
- Mettre en place des procédures de contrôle interne et des procédures administratives et financières, conformément au manuel de procédures ;
- 
- Veiller à l'application stricte des règles de déontologies professionnelles, de bonne gouvernance dans la gestion des activités et du personnel du projet ainsi que des procédures de la Banque mondiale tels que prévu dans l'accord de financement du projet ;
- Œuvrer à l'atteinte de l'objectif de développement du projet et des indicateurs de résultat correspondants ;
- Suivre de manière rapprochée le taux de décaissement du projet conformément à la courbe de décaissement du projet, et prendre faire prendre les mesures nécessaires pour l'accélération du rythme d'exécution du projet ;
- Superviser et évaluer le personnel clé du projet sous sa responsabilité.
- Diriger et organiser le processus de suivi/évaluation, consolider les rapports trimestriels ;
- Garantir la conformité du Projet par rapport aux politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale découlant des instruments tels que définis dans le document de projet ;
- Contribuer au processus de passation de marchés des biens et services (développement et mise à jour des plans de passation de marchés, élaboration des documents d'appel d'offre, demandes de proposition, supervision du travail de sélection et l'évaluation des comités);
- Veiller au respect des aspects techniques du Manuel de procédures du Projet et proposer sa mise à jour si cela le nécessite

### V. EXPERIENCE ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 dans les domaines de la gestion de projet, du Génie Rural, du Génie civil, des Travaux Publics ou de toute discipline pertinente
- Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, y compris cinq (5) ans d'expérience spécifique dans la gestion, la coordination, et la mise en œuvre de projets (expérience dans le domaine des infrastructures rurales serait un atout);
- Avoir une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds (la connaissance de la Banque mondiale serait un atout);
- Leadership prouvé, compétences interpersonnelles et capacité de développer et de motiver des équipes diversifiées et talentueuses
- Expérience confirmée dans le développement et le maintien de liens institutionnels
- Excellentes capacités organisationnelles, de planification et d'analyse ; souci du détail
- Avoir des capacités d'animation et de relation avec les différents acteurs et partenaires du projet,
- Disposer de Capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership ; , disposer d'une intégrité morale et professionnelle et une grande capacité et aptitude à travailler en équipe
- Disposer d'une capacité managériale avérée, permettant de créer la synergie nécessaire à la mise en œuvre globale du Projet, à travers les interventions de toutes les parties prenantes ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction.
- Une connaissance pratique des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel et Power Point) ;
- Consentir à effectuer des déplacements réguliers sur le terrain.

## VI. DUREE DU CONTRAT

Le contrat aura une durée initiale d'un an renouvelable, sur la base de la performance satisfaisante du consultant, pendant une période maximale égale à la durée du projet.

## VII. CRITERES DE PERFORMANCE

Les critères de performance seront annexés au contrat et tiendront compte de :

- Respect du chronogramme de réalisation des différentes activités inscrites dans le Plan de Travail et Budget Annuel ;
- Pourcentage de marchés conclus dans la période de validité des offres ;
- Taux de décaissement du projet par rapport aux objectifs de décaissements fixés ;
- Qualité du suivi des indicateurs de résultats et des indicateurs de développement du projet ;
- Qualité des relations avec les acteurs et bénéficiaires du projet.

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu par écrit auprès du Ministère de l'Agriculture aux adresses suivants : [candidature@magel.gov.gn](mailto:candidature@magel.gov.gn)

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent présenter le dossier suivant :

Une lettre manuscrite de candidature, un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat (préciser les coordonnées des employeurs précédents), des copies légalisées des diplômes copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme), des contrats, des attestations ou des certificats d'exécution de bonne fin et tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat.

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leurs dossiers en copie dure au Secrétariat Central du Ministère et de l'Elevage ou par messagerie électronique aux adresses suivants [candidature@magel.gov.gn](mailto:candidature@magel.gov.gn) , au plus tard **14 Mars 2022 à 10 heures 00**, délai de rigueur.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

P. La Secrétaire Générale. P.O

**Mme Hawa SYLLA**

Travaux de génie civil pour réhabiliter les routes rurales existantes afin d'obtenir des routes toutes saisons améliorées pour respecter les normes techniques définies, y compris l'affectation d'une partie des coûts des travaux à l'atténuation des impacts du changement climatique. Une conception technologique novatrice visant à améliorer la viabilité et la durabilité des routes rurales est à l'étude, sur la base d'une expertise technique indépendante financée pendant la préparation du projet.

### ***Sous-composante 1.3 : Petites installations communes***

De petites installations communes à construire ou à améliorer ont été identifiées lors de la préparation du projet. Il s'agit, entre autres, d'installations de production agricole (stockage) et d'installations de forage qui pourraient être facilement construites ou réhabilitées de manière complémentaire le long de la route. Les installations et l'équipement favoriseront si possible l'utilisation de technologies nouvelles pour préserver les ressources naturelles et réduire les émissions de GES. Les femmes seront délibérément ciblées dans la fourniture de ces services.

## **Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles pour l'entretien et la sécurité routière.**

### ***Sous-composante 2.1 : Gestion du patrimoine routier***

### ***Sous-composante 2.2: Entretien des routes rurales***

### ***Sous-composante 2.3 : Sécurité routière.***

## **Composante 3 : Gestion du projet.**

Cette composante vise à faire en sorte que le projet soit géré et suivi de manière efficace et que les performances et les résultats fassent l'objet d'un suivi attentif de la part de l'UGP et des agents d'exécution. Elle est divisée en quatre sous-composantes :

### ***Sous-composante 3.1 : coûts opérationnels de l'UGP pour la coordination et la gestion, y compris les coûts de personnel***

Cette sous-composante finance la gestion du projet et les activités de coordination, y compris (i) les salaires du personnel clé de l'unité de gestion du projet ; (ii) les audits financiers externes ; (iii) les coûts opérationnels de l'unité de coordination du projet ; (iv) l'acquisition de fournitures, matériels et la logistique pour l'unité de coordination du projet.

### ***Sous-composante 3.2 : suivi et l'évaluation***

Cette sous-composante soutiendra les activités de suivi et évaluation de la PIU, y compris les technologies de mise en œuvre intelligentes telles que la représentation cartographique géo référencée des routes planifiées et remises en état, etc.

### ***Sous-composante 3.3 : indemnisation***

Les pouvoirs publics ont demandé à la Banque d'inclure le coût d'indemnisation des personnes touchées dans le budget du projet, en raison de ressources financières limitées, ce qui a été inclus dans une composante spécifique dans la conception du projet afin de s'assurer que toutes les personnes affectées par le projet soient indemnisées de manière égale et équitable pour leur perte, conformément aux politiques de la Banque.

### ***Sous-composante 3.4 : Engagement citoyen, consultations et communication.***

Cette sous-composante soutiendra la participation des bénéficiaires et le retour d'expérience pendant la préparation et mise en œuvre du projet à travers la mise en place d'un processus de participation citoyenne basé sur l'approche du PACV.

## **Composante 4 : Intervention d'urgence contingente**

Cette composante, connue sous le nom de Composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) du Mécanisme d'intervention immédiate (MIR), peut être activée si le besoin se fait sentir de rediriger certaines ressources du projet pour répondre à une urgence. Un manuel opérationnel du mécanisme de réponse immédiate devra être préparé séparément et approuvé par la Banque mondiale, conformément aux directives de la Banque pour les projets d'investissement.

### III. Bénéficiaires du projet

**Les bénéficiaires directs sont les communautés locales** situées dans les zones d'intervention. Elles bénéficieront d'un meilleur accès aux marchés et aux services sociaux, y compris les écoles, les centres de soins de santé et autres installations rurales.

**Les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires** bénéficieront de routes améliorées qui permettront une meilleure évacuation des produits vers les marchés ou les installations de transformation ou de stockage.

**Les femmes sont des bénéficiaires ciblées du projet.** L'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des routes rurales augmentera la productivité agricole et facilitera les activités de commercialisation pour les femmes qui tirent une part importante de leurs revenus du secteur agricole. Les femmes bénéficieront également des possibilités d'emploi supplémentaires créées par les activités communautaires d'entretien routier proposées dans le cadre du projet et de leur participation aux CVEP.

### IV. FONCTIONS ESSENTIELLES

- Assurer la mise en œuvre du projet conformément à l'Accord de Financement et au document d'évaluation du projet ;
- Gérer activement le fonctionnement, les opérations et le personnel et ou experts associés à l'Unité de Gestion du projet ;
- Coordonner la mise en œuvre des activités sur l'ensemble des composantes du projet et animer l'ensemble des acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet ;
- Assurer la gestion quotidienne du Projet et la coordination technique avec les différents acteurs du projet
- Assurer la qualité et la conformité des activités du projet aux procédures de l'IDA tels que consignés dans l'accord de financement du projet ;
- Assurer l'élaboration, le développement et l'exécution du plan de travail et budget annuels (PTBA) ;
- Valider les plans d'actions hebdomadaire et mensuel avec l'équipe ;
- Être le point focal des relations administratives et fiduciaires et légales vis-à-vis des structures bénéficiaires du projet, les ministères sectoriels parties prenantes, et l'IDA ;
- Superviser la préparation et le déroulement des missions de supervision de l'IDA ;
- Préparer et coordonner les réunions du comité de pilotage du projet, du comité technique, et appuyer les structures de mise en œuvre des différentes composantes du projet ;
- Représenter le projet et gérer son patrimoine ;
- Mettre en place des procédures de contrôle interne et des procédures administratives et financières, conformément au manuel de procédures ;
- 
- Veiller à l'application stricte des règles de déontologies professionnelles, de bonne gouvernance dans la gestion des activités et du personnel du projet ainsi que des procédures de la Banque mondiale tels que prévu dans l'accord de financement du projet ;
- Œuvrer à l'atteinte de l'objectif de développement du projet et des indicateurs de résultat correspondants ;
- Suivre de manière rapprochée le taux de décaissement du projet conformément à la courbe de décaissement du projet, et prendre faire prendre les mesures nécessaires pour l'accélération du rythme d'exécution du projet ;
- Superviser et évaluer le personnel clé du projet sous sa responsabilité.
- Diriger et organiser le processus de suivi/évaluation, consolider les rapports trimestriels ;
- Garantir la conformité du Projet par rapport aux politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale découlant des instruments tels que définis dans le document de projet ;
- Contribuer au processus de passation de marchés des biens et services (développement et mise à jour des plans de passation de marchés, élaboration des documents d'appel d'offre, demandes de proposition, supervision du travail de sélection et l'évaluation des comités);
- Veiller au respect des aspects techniques du Manuel de procédures du Projet et proposer sa mise à jour si cela le nécessite

### V. EXPERIENCE ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 dans les domaines de la gestion de projet, du Génie Rural, du Génie civil, des Travaux Publics ou de toute discipline pertinente
- Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, y compris cinq (5) ans d'expérience spécifique dans la gestion, la coordination, et la mise en œuvre de projets (expérience dans le domaine des infrastructures rurales serait un atout);
- Avoir une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds (la connaissance de la Banque mondiale serait un atout);
- Leadership prouvé, compétences interpersonnelles et capacité de développer et de motiver des équipes diversifiées et talentueuses
- Expérience confirmée dans le développement et le maintien de liens institutionnels
- Excellentes capacités organisationnelles, de planification et d'analyse ; souci du détail
- Avoir des capacités d'animation et de relation avec les différents acteurs et partenaires du projet,
- Disposer de Capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership ; , disposer d'une intégrité morale et professionnelle et une grande capacité et aptitude à travailler en équipe
- Disposer d'une capacité managériale avérée, permettant de créer la synergie nécessaire à la mise en œuvre globale du Projet, à travers les interventions de toutes les parties prenantes ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction.
- Une connaissance pratique des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel et Power Point) ;
- Consentir à effectuer des déplacements réguliers sur le terrain.

## VI. DUREE DU CONTRAT

Le contrat aura une durée initiale d'un an renouvelable, sur la base de la performance satisfaisante du consultant, pendant une période maximale égale à la durée du projet.

## VII. CRITERES DE PERFORMANCE

Les critères de performance seront annexés au contrat et tiendront compte de :

- Respect du chronogramme de réalisation des différentes activités inscrites dans le Plan de Travail et Budget Annuel ;
- Pourcentage de marchés conclus dans la période de validité des offres ;
- Taux de décaissement du projet par rapport aux objectifs de décaissements fixés ;
- Qualité du suivi des indicateurs de résultats et des indicateurs de développement du projet ;
- Qualité des relations avec les acteurs et bénéficiaires du projet.

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu par écrit auprès du Ministère de l'Agriculture aux adresses suivants : [candidature@magel.gov.gn](mailto:candidature@magel.gov.gn)

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent présenter le dossier suivant :

Une lettre manuscrite de candidature, un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat (préciser les coordonnées des employeurs précédents), des copies légalisées des diplômes copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme), des contrats, des attestations ou des certificats d'exécution de bonne fin et tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat.

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leurs dossiers en copie dure au Secrétariat Central du Ministère et de l'Elevage ou par messagerie électronique aux adresses suivants [candidature@magel.gov.gn](mailto:candidature@magel.gov.gn) , au plus tard **14 Mars 2022 à 10 heures 00**, délai de rigueur.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

P. La Secrétaire Générale. P.O

